



Bourse  
de Montréal Inc.

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE  
Le 12 mai 2004

## RAJUSTEMENT DE CONTRAT

### Research in Motion Limited (RIM) Fractionnement d'actions

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (la « Bourse »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU FRACTIONNEMENT D' ACTIONS CONCERNÉ. CDCC ET BOURSE DE MONTRÉAL INC. N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.**

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») et la Corporation canadienne de compensation des produits dérivés (« CDCC »), désirent vous informer que le 7 avril 2004, la société Research in Motion Limited (« RIM ») a annoncé le fractionnement des actions ordinaires de la société à raison de deux pour une.

Les actionnaires recevront une action ordinaire supplémentaire de RIM pour chaque action ordinaire de RIM détenue. La date ex-distribution est le mardi 25 mai 2004. La date d'enregistrement est le jeudi 27 mai 2004 et la date de paiement est le 4 juin 2004.

### DÉTAILS DU RAJUSTEMENT DE CONTRAT

#### CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur RIM et XRM seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 25 mai 2004.
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** RIM et XRM - inchangé.
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Doublé.
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions ordinaires RIM.
- **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement sera effectué pour toutes les séries existantes.

Circulaire no : 064-2004

- **MULTIPLICATEUR** : 100.
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE** : À compter du 25 mai 2004, les limites de positions et de levées resteront inchangées à 75 000 contrats.
- **CUSIP\*** : 760975102.

\* La CDCC fournit les renseignements ci-dessus à titre d'information seulement. Bien que tous les efforts aient été mis en œuvre pour assurer l'exactitude des informations, la CDCC ne peut être tenue responsable de ses erreurs ou omissions éventuelles.

**La CDCC n'effectuera pas de rajustements sur les récépissés d'entiercements en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercements additionnels.**

**Bourse de Montréal Inc. – détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, soit le 25 mai 2004, les ordres «ouverts» pour la classe d'options RIM **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le fractionnement d'actions à raison de deux pour une et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés en utilisant les mêmes symboles.

À l'ouverture des marchés le 25 mai 2004, Bourse de Montréal Inc. rajustera les prix de levée pour les séries RIM et XRM comme suit :

<b>Research in Motion Limited</b>		
Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée en vigueur jeudi le 25 mai 2004	Code des prix de levée
52,50 \$	26,25 \$	R
55,00 \$	27,50 \$	Y
57,50 \$	28,75 \$	S
60,00 \$	30,00 \$	F
65,00 \$	32,50 \$	Z
70,00 \$	35,00 \$	G
75,00 \$	37,50 \$	U
80,00 \$	40,00 \$	H
85,00 \$	42,50 \$	V
90,00 \$	45,00 \$	I
95,00 \$	47,50 \$	W
100,00 \$	50,00 \$	J
110,00 \$	55,00 \$	K
120,00 \$	60,00 \$	L
130,00 \$	65,00 \$	M
140,00 \$	70,00 \$	N
150,00 \$	75,00 \$	O
160,00 \$	80,00 \$	P

Les prix de levée peuvent varier selon le prix de fermeture de l'intérêt en cours du vendredi 21 mai 2004.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre bureau local de la CDCC.

Giovanni Giarrusso  
Vice-président exécutif et directeur général  
Affaires institutionnelles